Nations Unies S/PV.6837

Conseil de sécurité

Provisoire



Soixante-septième année

6837e séance

Mardi 18 septembre 2012, à 10 heures
New York

Président :	M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Tian Lin
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d’Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Manjeev Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Ahmad
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2012/643)

12-51216 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2012/643)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/643, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/708, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Maroc, le Portugal et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, Chine, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2067 (2012).

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Duale (Somalie) (*parle en anglais*) : Je me réjouis que la résolution que le Conseil de sécurité vient d'adopter soit le fruit de tous les efforts réalisés par le Conseil dans le passé pour que la Somalie puisse instaurer un type de gouvernement plus permanent. Cela fait 21 ans que nous avons perdu la grande partie de notre souveraineté et notre rôle dans l'action que le communauté internationale mène en faveur de la paix et de la sécurité.

La résolution adoptée aujourd'hui est historique, et elle est de bon augure pour notre gouvernement et l'avenir de la Somalie, et elle permet au nouveau Président de poursuivre sur la voie du rétablissement de la paix et de la sécurité.

Le fait que le nouveau Gouvernement ait franchi cette étape, non seulement est de bon augure pour la sécurité de la région, mais contribuera aussi à lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Nous sommes donc très reconnaissants à la communauté internationale, à l'ONU et, en particulier, à nos voisins et à la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui ont aidé le Gouvernement de transition à lutter contre le groupe Al-Chabab, allié à Al-Qaida.

Toutefois, le Conseil conviendra que la vraie bataille ne fait que commencer – la bataille pour faire émerger une véritable nation à partir des ruines de la destruction, un pays dont chaque Somalien sera fier d'être citoyen. J'espère que le Conseil de sécurité, la communauté internationale et l'ONU poursuivront leurs efforts pour soutenir les progrès et l'indépendance de la Somalie afin qu'elle atteigne véritablement les objectifs que nous espérons tous voir réalisés dans un proche avenir.

Ce Gouvernement a désormais quatre ans devant lui, et nous espérons au moins que pendant ces quatre années les structures détruites et l'appareil gouvernemental, qui est non fonctionnel, seront remis sur pied dès que possible. Dès lors, nous espérons qu'il y aura des élections indépendantes dans lesquelles chacun pourra voter personnellement, et non pas par le biais d'un processus de sélection ou sous l'empire d'influences criminelles.

Je suis très ému. Je suis tellement content que je n'arrive pas trouver les mots justes pour exprimer notre bonheur et celui de tous les Somaliens, qu'ils vivent en Somalie ou fassent partie de la diaspora. J'espère que ce bonheur est également partagé par les membres du Conseil de sécurité, qui se sont efforcés, au cours des 21 dernières années, de parvenir enfin à cette étape permettant d'envisager l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 20.